

NEUCHÂTEL

Honneur aux forêts du canton

Martine Salomon | *A l'occasion du centenaire de ForêtNeuchâtel, un ouvrage célèbre les caractéristiques des forêts du canton.*

L'impulsion est d'abord venue des Montagnes neuchâteloises, après la Première Guerre mondiale, dans un contexte de baisse des prix et alors que les scieurs et marchands de bois s'étaient organisés en syndicat. Dans le Haut, une trentaine de propriétaires de forêts se sont regroupés pour défendre leurs intérêts. Au début, il manquait encore les représentants du Bas du canton, mais ça n'allait pas durer. Le 22 mars 1921, l'Association forestière neuchâteloise (AFN) était officiellement créée au Val-de-Ruz. Elle représentait 39 communes, une corporation et 74 propriétaires privés.

Un siècle plus tard, c'est également au Val-de-Ruz que l'association a présenté à la presse le livre publié à l'occasion de son centenaire: «Nos forêts: un patrimoine d'avenir», édité par la Nouvelle Revue neuchâteloise. Le lecteur y découvrira quelles ont été, au fil des décennies, les étapes de l'évolution de l'AFN, devenue ForêtNeuchâtel en 2016. Au-delà des pages d'histoire, l'ouvrage offre une dizaine de chapitres illustrant les caractéristiques des forêts neuchâteloises, que ce soit en termes de gestion sylvicole (futaie jardinée), de bois précieux ou d'espace de ressourcement.



Jean Wenger, Nicolas Joss (chargé d'affaires), le conseiller communal vaudruzien en charge des forêts Daniel Geiser, Stéphane JeanRichard et Michel Schlup.

Martine Salomon



Un ouvrage accessible

«Je suis fier de ce livre, je l'ai lu trois fois!», s'est exclamé en souriant Jean Wenger, président de l'association depuis 2008. Ses contenus sont écrits d'une manière accessible, a commenté de son côté l'éditeur Michel Schlup. L'ouvrage a été coordonné par Stéphane JeanRichard, ancien ingénieur forestier de la Ville de Neuchâtel (1988-2008) et ancien vice-président de l'association (2008-2018). Ses contributeurs disposent d'une expérience scientifique, mais aussi pratique, du bois et de la forêt, a souligné ce dernier.

Dans le canton, 38% du territoire sont boisés, soit plus de 30 000 hectares; 57% appartiennent à 33 propriétaires publics (Confédération, Canton, communes et trois

corporations), tandis que 43% sont en mains de quelque 2800 propriétaires privés. Les forêts neuchâteloises produisent plus de 200 000 mètres cubes de nouveau bois par an, dont seuls 150 000 à 160 000 sont récoltés.

«Il était important que ce livre du centenaire s'adresse au grand public», a souligné Stéphane JeanRichard. C'est une occasion de rappeler à la population que les forêts sont beaucoup plus qu'une «usine à bois», et qu'elles dispensent de nombreuses autres prestations, notamment en termes de biodiversité, de qualité de l'air, de bienfaits sociaux et de bien-être. ■

Informations

www.foretneuchatel.ch

Pour se procurer «Nos forêts: un patrimoine d'avenir»

- Numéro 149 de la Nouvelle Revue neuchâteloise (NRN), 2021, 140 pages, 27 francs. Disponible en librairie ou directement auprès de l'éditeur, sous forme papier ou numérique

Deux autres ouvrages de la NRN liés aux arbres:

- Numéro 127, «A la découverte des arbres remarquables du canton de Neuchâtel», 2015
- Numéro 104, «La forêt neuchâteloise en devenir», 2009. [100 ans de la Société neuchâteloise des forestiers (SNF) - Le centenaire des amis de la forêt]

Informations www.revue-nrn.ch

Agenda du centenaire

- 17 juin: défilé de mode en forêt avec des créations composées de tissus en hêtre, en collaboration avec l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds
- 10 septembre: assemblée générale
- 20 au 30 octobre: plantation d'arbres sur un hectare, en forme de cœur et en contraste, sur une surface ravagée par la tempête Ciara de février 2020
- 15 décembre: vente de bois précieux